



# Kelthane\* 50W

## Acaricide agricole

GROUPE	3	ACARICIDE
--------	---	-----------

### Contient du dicofol

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Dicofol 51%

N° D'HOMOLOGATION 24707 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION**  **POISON**

**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

CONTENU NET: 3.0 kg, 3.5 kg, 20 kg, 25 kg, 544 kg, et vrac

**Dow AgroSciences Canada Inc.**  
Suite 201, 1144 - 29 Avenue N.E.  
Calgary, Alberta  
T2E 7P1  
1-800-667-3852

\*Marque de commerce de Dow AgroSciences LLC

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Cause une lésion modérée aux yeux. Nocif si ingéré ou inhalé. Des contacts cutanés prolongés ou fréquemment répétés peuvent causer des réactions allergiques cutanées chez certaines personnes. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou les bruines. Ce produit est un sensibilisant cutané. Porter des gants résistants aux produits chimiques, une chemise à manches longues, un pantalon, des souliers et des bas pour effectuer le mélange, le chargement et l'application du produit.

Laver les vêtements de protection au détergent et à l'eau chaude. Ne pas garder et laver les vêtements de protection avec les autres vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements immédiatement si le pesticide s'y est introduit. Bien se laver ensuite et mettre des vêtements propres.

### **Énoncés sur le délai de sécurité après traitement et la protection des travailleurs**

Ne pas entrer dans les zones traitées sans vêtements de protection avant que le produit ne soit complètement sec. Ne pas appliquer ce produit de manière telle que des travailleurs ou d'autres personnes ne soient exposés directement ou indirectement par les dérives de buées. Les personnes non protégées devront être tenues à l'écart des zones traitées. En cas d'exposition accidentelle : appeler immédiatement un médecin, une clinique ou l'hôpital. Expliquer que la victime a été exposée à l'acaricide Kelthane 50W Miticide et décrire son état. Pour plus d'informations, consulter les directives de premiers soins.

### **PREMIERS SOINS :**

**Emporter l'étiquette, le contenant, ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer **IMMÉDIATEMENT** avec beaucoup d'eau propre pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT** si l'irritation persiste.

**En cas de contact avec la peau :** Rincer **IMMÉDIATEMENT** avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation, faire appel à un médecin ou contacter un centre antipoison.

**En cas d'ingestion :** NE PAS FAIRE vomir sauf si demandé par un professionnel de la santé compétent. Si la personne est consciente, lui faire boire deux verres d'eau et consulter un médecin ou communiquer avec un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin ou contacter un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT** si des effets se produisent.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur les lacs, les cours d'eau ou les étangs. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des eaux de rinçage. Ne pas appliquer lorsque les conditions favorisent la dérive ou le ruissellement du produit hors des zones de traitement. Ne pas l'appliquer s'il y a des risques de dérive. Ne pas appliquer dans des conditions météorologiques propices à la dérive hors des zones traitées.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer près des semences, des fertilisants ou des aliments pour les humains ou les animaux.

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants recyclables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Contenants réutilisables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **INFORMATION GÉNÉRALE**

L'acaricide Kelthane 50W est une préparation améliorée de la poudre mouillable qui procure un taux d'élimination initial et une activité résiduelle élevés contre la plupart des espèces d'acariens agricoles, y compris le tétranyque rouge du pommier, le tétranyque à deux points, le tétranyque à six points, le tétranyque du Pacifique, le ciron du troène, le tétranyque de Schoene, le tétranyque jaune (de Carpini), le tétranyque de McDaniel, le tétranyque de l'épinette, le phytopte du poirier et le phytopte du pommier. Le Kelthane est un acaricide à action spécifique qui ne tuera pas les abeilles ni les prédateurs utiles d'insectes lorsque utilisé tel que recommandé.

## **PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

- **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**
- Ne pas mettre l'acaricide Kelthane 50W dans des solutions alcalines (pH élevé) ni le mélanger à un produit à base de chaux ou contenant de la chaux. Ajuster le pH de la solution pulvérisable à un pH de 5 à 7 avec un agent tampon après avoir ajouté le Kelthane 50W au réservoir.
- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet [www.cropro.org/](http://www.cropro.org/).

## **Mélanges en réservoir**

Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou engrais autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette.

## **MODE D'EMPLOI**

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UN CONTRÔLE IRRÉGULIER OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

L'acaricide Kelthane 50W peut être appliqué par pulvérisation diluée ou concentrée. La quantité de Kelthane 50W utilisée par hectare est la même indépendamment du volume de pulvérisation. Le Kelthane 50W est un acaricide de contact, pas un pesticide systémique. Les acariens doivent entrer en contact avec le Kelthane 50W alors qu'il est pulvérisé, ou doivent être exposés aux résidus de Kelthane présents sur les surfaces des feuilles et/ou des fruits. Puisque les acariens se trouvent souvent sur la face inférieure des feuilles et des fruits, un contrôle efficace demande une application entière et uniforme sur toutes les surfaces aériennes des plantes. Pour une efficacité maximale, appliquer l'acaricide Kelthane 50W sur les populations à densité faible d'acariens.

Le tableau suivant sert de guide dans la préparation de préparations pulvérisables diluées à grand volume. Pour des pulvérisations concentrées, diminuer la quantité d'eau selon les directives du fabricant du pulvérisateur ; la quantité de Kelthane 50W appliquée par hectare sera toutefois la même, qu'on utilise une pulvérisation diluée ou concentrée. Appliquer avec suffisamment d'eau pour assurer un traitement uniforme et complet des feuilles et des fruits.

**Résumé des taux de dosage du KELTHANE 50W et limites de temps entre l'application et la récolte.**

	Kilogrammes de Kelthane 50W par hectare pour Chaque application		Taux de mélange en kilogrammes par 1 000 litres de pulvérisation diluée <sup>2</sup>	Nombre de jours avant la récolte
	Petites plantes	Grandes plantes		
Cultures <sup>1</sup>				
Pommiers Poiriers Pommiers Sauvages Cognassiers Cerisiers Pruneautiers Pêchers Abricotiers	(Se référer aux directives d'utilisation ci-dessous)			7 7 7 7 7 7 14 14
Vignes, Houblon	1,25	3,00	0,7	7
Fraisiers	1,40	3,50	0,7	7
Haricots, Melons	1,00	1,25	0,7	7
Pastèques	1,00	1,25	0,7	7
Cantaloups	1,00	1,25	0,7	7
Concombres, Courges	1,00	1,25	0,7	7
Citrouilles	1,00	1,25	0,7	7
Tomates, Poivrons	1,00	1,50	0,7	7
Luzerne, Trèfle et autres légumineuse pour production de semence	1,25	2,00	0,7	
Plantes ornementales, tétranyque du trèfle autour des habitations	(Se référer aux directives d'utilisation ci-dessous)			

<sup>1</sup>. Pour améliorer la couverture de la zone à traiter dans le cas de cultures difficiles à bien mouiller comme les pêches ou les abricots, et pour enlever les dépôts de pulvérisation sur les pommes en maturation et autres fruits, ajouter un agent mouillant approprié.

<sup>2</sup> Ajuster le volume d'eau si des pulvérisations concentrées sont utilisées. La quantité de pulvérisation appliquée par hectare doit être ajustée selon la grosseur et la quantité des arbres ou des plantes par hectare et la densité des feuilles.

**POMMES, POIRES, POMMETIERS, COINGS :** Pour lutter contre le tétranyque à deux points, le tétranyque de Schoene, le tétranyque de McDaniel, le tétranyque jaune (de Carpini), le tétranyque du Pacifique, le phytopte du pommier et le phytopte du poirier, et pour se débarrasser du tétranyque rouge du pommier et du tétranyque du trèfle à la fin du printemps, appliquer post-floraison au second couvert ou lorsque les acariens apparaissent. Effectuer une application complète et uniforme. Appliquer 3,25 kilogrammes de Kelthane 50W pour les arbres mesurant moins de 4,5 mètres ; pour ceux mesurant plus de 4,5 mètres, appliquer de 4,25 à 5,0 kilogrammes. N'effectuer qu'une seule application de Kelthane 50W par saison. Effectuer une rotation du Kelthane 50W avec d'autres acaricides. Appliquer dans un grand volume d'eau pour assurer une couverture uniforme. Ne pas nourrir le bétail avec le marc des pommes traitées.

**PÊCHES, ABRICOTS, CERISES, PRUNES, PRUNEAUX :** Pour lutter contre le tétranyque rouge du pommier, le tétranyque du trèfle (amande brune), le tétranyque à deux points, le tétranyque de Schoene, le tétranyque de McDaniel, le tétranyque du Pacifique, le tétranyque argenté du pêcher, le phytopte du prunier de pépinière et le tétranyque jaune, appliquer post-floraison au premier couvert ou lorsque les acariens apparaissent. Appliquer 3,25 kilogrammes de Kelthane 50W pour les arbres mesurant moins de 4,5 mètres ; pour ceux mesurant plus de 4,5 mètres, appliquer de 4,25 à 4,50 kilogrammes. N'effectuer qu'une seule application de Kelthane 50W par saison.

**RAISINS :** Pour lutter contre le tétranyque rouge du pommier, le tétranyque du trèfle (amande brune), le tétranyque à deux points, le tétranyque de Schoene, le tétranyque de McDaniel, le tétranyque du Pacifique, le tétranyque argenté du pêcher, le phytopte du prunier de pépinière et le tétranyque jaune, appliquer post-floraison au premier couvert ou lorsque les acariens apparaissent. N'effectuer qu'une seule application de Kelthane 50W par saison.

**FRAISES :** Pour lutter contre les tétranyques et le tarsonème commun, appliquer à raison de 700 grammes de Kelthane 50W dans 1 000 litres d'eau. Appliquer entre 2 000 et 5 000 litres par hectare. Appliquer avec force afin de bien pénétrer le collet des plantes. Appliquer lorsque le nombre d'acariens augmente. N'effectuer qu'une seule application de Kelthane 50W par saison.

**HARICOTS, HOUBLON, CONCOMBRES, CANTALOUPS, MELONS, PASTÈQUES, CITROUILLES, COURGES D'ÉTÉ ET COURGES D'HIVER, TOMATES, POIVRONS :** Pour lutter contre le tétranyque à deux points, le tétranyque du Pacifique, l'acarien des tropiques, et le agent de l'acariose bronzée de la tomate, appliquer au premier signe d'une augmentation de la population d'acariens. N'effectuer qu'une seule application de Kelthane 50W par saison. Ne pas nourrir les vaches laitières ni le bétail destiné à l'abattoir avec les résidus des cultures.

**LUZERNE, TRÈFLE, ET AUTRES LÉGUMINEUSES POUR PRODUCTION DE SEMENCE SEULEMENT :** Pour lutter contre le tétranyque à deux points, le tarsomène commun, le tétranyque des serres, et le tétranyque du Pacifique, appliquer le Kelthane 50W à raison de 1,25 à 2,00 kilogrammes par hectare dans suffisamment d'eau pour une couverture uniforme. Appliquer lorsque les acariens deviennent actifs. Ne pas nourrir les vaches laitières ni le bétail destiné à l'abattoir avec la paille ou le battage. Ne pas appliquer sur les cultures destinées au pâturage ou récoltées pour entreposage. N'effectuer qu'une seule application de Kelthane 50W par saison.

**PLANTES ORNAMENTALES, FLEURS, SEMIS DE PÉPINIÈRE, ET ARBRES D'ORNEMENT :** Pour lutter contre les acariens s'attaquant aux plantes de serre ou extérieures, appliquer à raison de 525 à 700 grammes de Kelthane 50W dans 1 000 litres (0.7 gramme par litre) d'eau. Appliquer lorsque les acariens sont présents. N'effectuer qu'une seule application de Kelthane 50W par saison. Effectuer une rotation du Kelthane 50W avec d'autres acaricides.

**TÉTRANYQUE DU TRÈFLE AUTOUR DES BÂTIMENTS** : Appliquer à raison de 525 à 700 grammes de Kelthane 50W dans 1 000 litres d'eau. Bien pulvériser les murs extérieurs, les fondations et les rebords de fenêtres, ainsi que les plantes et le gazon situé à la base des bâtiments infestés. Ne pas utiliser à l'intérieur. N'effectuer qu'une seule application de Kelthane 50W par saison.

**AVIS À L'ACHETEUR/À L'UTILISATEUR** : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER LE PRODUIT POUR CERTAINES APPLICATIONS SPÉCIALES : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les utilisations décrites ci-dessous n'a pas été rédigé par Dow AgroSciences Canada Inc. et a été accepté aux fins d'homologation par Santé Canada en vertu du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dow AgroSciences Canada Inc. ne fait aucune assertion ni ne donne aucune garantie en ce qui concerne les allégations sur la performance (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité), ou les deux, lorsque ce produit est utilisé pour les cultures indiquées sur la présente étiquette.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation ou les utilisations figurant sur cette étiquette et acceptent de tenir Dow AgroSciences Canada Inc. à couvert de toute réclamation relative à l'efficacité ou à la phytotoxicité, ou aux deux.

#### **MODE D'EMPLOI**

##### **FRAMBOISES ET MÛRES INCLUANT FRAMBOISES, MÛRES SAUVAGES ET MÛRES DE LOGAN:**

Pour lutter contre le tétranyque à deux points dans les cultures de framboises et mûres incluant framboises, mûres sauvages et mûres de Logan appliquer le Kelthane 50W à raison de 1,5 à 3,5 kg dans 1 500 à 2 000 litres d'eau/hectare. En cas d'infestation plus grave ou si les roncières sont larges ou le feuillage dense, utiliser le taux d'application le plus élevé. N'effectuer qu'une seule application de Kelthane 50W par saison. Délai d'attente avant récolte : 7 jours. Pour application foliaire seulement, avec équipement d'application terrestre conventionnel. Appliquer lorsque les populations d'acaricide commencent à se manifester. Consulter les conseillers agricoles afin de déterminer le moment idéal pour les applications du produit dans votre région.

Consulter l'étiquette principale de Kelthane 50W avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

#### **RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance, Kelthane 50W, acaricide du groupe 3. Toute population d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à Kelthane 50W et à d'autres acaricides du groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux acaricides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Kelthane 50W ou les acaricides du même groupe 3 avec des acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturelle, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou à [www.dowagro.ca](http://www.dowagro.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**AVIS À L'ACHETEUR :** La garantie accordé par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

031405

Code de l'étiquette : CN-24707-007-F  
Remplace : CN-24707-006-F